

Tours d'étalement : vérification – ECS2.5

Durée

1 jour (7 heures)

Exposés : 6H00 – Pratique : 1H00

Public et Prérequis

Public : Toute personne désignée par le chef d'entreprise pour réaliser, avant utilisation, les vérifications des tours d'étalement montés par l'entreprise ou une société extérieure

Prérequis : Compréhension de la langue française nécessaire à l'exercice de la fonction

Objectif

Acquérir les connaissances nécessaires en législation (notamment en matière de responsabilité), techniques de montage, examens et contrôles, permettant d'effectuer la vérification d'un chantier de tours d'étalement

Méthode pédagogique

Les exposés généraux portant sur la réglementation et les techniques de montage des tours d'étalement sont accompagnés de réflexions collectives sur les moyens nécessaires à la fonction et à la mission de vérificateur.

Contenu

- ▶ Réglementation et normes applicables (décret du 8/01/1965 et normes EN1065 - EN12812 – EN12813)
- ▶ Note technique n°24 du 10/11/2003 de la CRAMIF :
"Conception des tours échelles et des tours d'étalement "
- ▶ Terminologie et caractéristiques des tours d'étalement :
Tours étais – Tours échelles – Tours TP
- ▶ Notice de montage du fabricant : instructions et configurations prévues – Plan de montage
- ▶ Responsabilités de l'encadrement et organisation de la réception
- ▶ Contrôles :
 - Implantation
 - Conception
 - Appuis
 - Accès
 - Planchers et garde-corps
 - Stabilité
 - Poutrason
 - Etat général
- ▶ Liste de contrôle, affichage, consignes

Evaluation des acquis

La capacité à appréhender les aspects réglementaires et techniques des tours d'étalement et la connaissance des contrôles nécessaires sont vérifiées par une évaluation des savoir-faire lors des séquences pratiques et une évaluation des connaissances par QCM

Une Attestation de Formation Professionnelle est délivrée aux stagiaires ayant satisfait aux tests.

Particularités

- ▶ Stage intra-entreprise : matériel mis à disposition par l'entreprise (une tour d'étalement préalablement montée)
- ▶ Participants : optimum : 6 - maximum : 8
- ▶ Cette formation intègre les prescriptions de la note technique n°24 de la CRAMIF du 10/11/2003